

## Conseil municipal Anglars-Nozac

### Compte rendu de la séance du 19 mars 2010

Secrétaire de séance : Gilbert Capbal

Présents : Gilbert Capbal, Chistian Galet, Gérard Jarland, Thierry Jardin, Eric Laval, Didier Laval, Aline Mathieu, Pascal Pavan, Pascal Salanié, Christiane Verdier.

Excusé : Vincent Bergon, donne pouvoir à Gérard Jarland.

Ordre du jour :

Informations diverses :

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Désignation du nombre de représentants à la CCHB	Pascal Pavan propose au conseil municipal de renouveler l'ensemble des représentants à la CCHB			Accord à l'unanimité.
Election des représentants à la CCHB	Pascal Pavan procède à l'appel à candidatures		Candidats : - Titulaires : Pascal Salanié et Pascal Pavan - Suppléants, Didier Laval et Gilbert Capbal	Le résultat des votes à bulletin secret est : Titulaires : Pascal Salanié : 8 voix Pascal Pavan : 8 voix Suppléants : Didier Laval : 8 voix Gilbert Capbal : 8 voix Votes blancs : 3
Election des représentants aux autres organismes				Voir le tableau en fin de ce document.
Mise en place des commissions				Voir le tableau en fin de ce document
Délégations aux conseillers municipaux	Pascal Pavan rappelle l'organisation et le fonctionnement souhaité pour l'équipe et notamment		Pascal Pavan propose que ces délégations soient attribuées à Didier Laval, Christian Galet et Aline Mathieu	Il est procédé à un vote à main levée. Les délégations sont adoptées à la majorité de 8 contre 3 abstentions.

<b>Sujet</b>	<b>Présentation</b>	<b>Documents remis</b>	<b>Débats</b>	<b>Décisions</b>
	la répartition des fonctions entre les membres du conseil municipal ainsi que la répartition des indemnités.			
Indemnités des élus.	Le maire propose les indemnités comme défini dans le tableau en fin de ce document.			Il est procédé à un vote à main levée. Le montant des indemnités est adopté à la majorité de 8 contre 3 abstentions.
Convention ATESAT	Le maire soumet au conseil municipal le renouvellement de la convention ATESAT et les modifications pour la nouvelle période.			Le conseil municipal prend la décision à l'unanimité d'adopter cette convention et de donner autorisation au maire de la signer.
Question diverse 1 : Organisation du second tour des élections régionales				Il est procédé à l'organisation des élections du second tour des élections régionales.
Question diverse 2 : Situation du Comité des fêtes et organisation de la fête	Il est rappelé que le comité des fêtes n'a plus de président, que nous nous trouvons à quelques semaines de la fêtes.		Certains membres du CM constate que la réaction risque d'être tardive pour organiser la prochaine fête.	Il est décidé avec Eric Laval d'organiser une rencontre en invitant l'ensemble de la population pour tenter d'organiser la fête. L'invitation sera co-signée par le Comité des fêtes et la mairie.
Question diverse 3 : Remarques diverses	Gérard Jarland expose que certaines décisions des précédents conseils municipaux étaient mal interprétées par des habitants de la région.			Il est rappelé que les comptes rendus sont réalisés, comme l'oblige la loi, depuis 2 ans, qu'ils sont consultables par la population et qu'ils sont le témoignage des décisions du CM. Le maire témoigne qu'il est très étonné des propos rapportés par certaines personnes hors du CM, et qu'il rappellera et facilitera l'accès à ces compte-rendus.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 4 : Assainissement de M Crublé	Thierry Jardin rapporte que la rencontre avec des habitants, le SPANC et le SATESE ne s'est pas tenu car la mairie était absente.			Le maire informe qu'il s'en est excusé auprès des personnes concernées, qu'il avait transmis les infos lorsqu'il avait quitté la mairie au premier adjoint qui prenait la relève. Cette transmission n'a pas été faite à son retour et il n'avait pas connaissance de cette date.
Question diverse 5 : Date du Conseil Municipale	Gérard Jarland propose que les conseils municipaux soient organisés en alternance sur chaque jour de la semaine			Décision adoptée
Question diverse 6 : Parution sur le Journal Municipal	Gérard Jarland demande à avoir une place dans le journal municipal pour exprimer son point de vue.			Cette décision est rejetée et motivée par le fait que le journal municipal n'est pas un journal d'opinion, mais d'information sur la vie de la commune. Les débats et les différents points de vue s'expriment au Conseil municipal et sont retranscrits sur les différents compte-rendus.

Fait à Anglars-Nozac le 19 mars 2010.

Ci-après, délégations, indemnités et mise en place des commissions.

Adjoints	Responsabilité	Objet	Missions	Type de délégation	Indemnités en % (Plafond 17%)	Indemnités en €
Premier adjoint :	Chargé des projets d'aménagement et d'entretien des espaces publics	<p>Réseaux : eau, électricité, assainissement</p> <p>Espaces publics : cimetière, église, bâtiments communaux.</p> <p>Assure le suivi des travaux relatifs aux équipements communaux.</p>	<p>Supervise les travaux, est le correspondant des intervenants.</p> <p>Référent de la négociation du renouvellement de la gestion du service public</p> <p>Signe tout document relatif à la réalisation des travaux après validation par le CM.</p> <p>Gère l'organisation des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- supervise le travail du cantonnier</li> <li>- Signe les bons de commande de fournitures nécessaires au bon fonctionnement du service technique et des locaux.</li> </ul> <p>Signe les bons de commandes des investissements après validation par le CM.</p> <p>Référent pour la commune des intervenants extérieurs.</p> <p>Signe les autorisations de travaux après validation par le CM.</p>	<p>Délégation de fonction.</p> <p>Délégation de signature</p> <p>Délégation de fonction.</p> <p>Délégation de signature.</p>	4,5	162,22
Deuxième adjoint :	Chargé des projets économiques et financiers	Développement économique : agriculture, artisanat, commerce, tourisme.	<p>Anime la commission développement économique.</p> <p>Création d'un réseau d'acteurs économiques de la commune, des Chambres consulaires et de tout acteur concerné par des projets de développement économique.</p> <p>Signe tout document nécessaire à la vie de ce réseau.</p> <p>Signe les bons de commandes des investissements spécifiques après validation par le CM</p>	<p>Délégation de fonction.</p> <p>Délégation de signature</p>	3,3	118,96

		Suivi des finances de la commune. Urbanisme	Participe à la création de la commission finance de la commune. Signe, en cas d'absence du Maire, les différents documents d'urbanisme. Anime la mise en oeuvre du PLU : - organisation des réunions (convocations, ...) - réponse aux différents courriers liés à la mise en oeuvre du PLU, - suivi des éventuels contentieux.	Délégation de fonction. Délégation de signature. Délégation de fonction.		
Troisième adjointe :	Chargé des projets de développement de la vie sociale	Vie scolaire : école, cantine, péri-scolaire	Anime le réseau des acteurs de la vie scolaire (Education Nationale, Parents d'élèves, autres communes, associations...) Suivi des normes d'accueil des enfants dans les établissements publics. Développe les relations entre l'école et la population. Gère l'organisation des services. Organise le travail de la cantinière. Préside la Commission vie scolaire et jeunesse Signe les bons de commande pour les fournitures liées à l'école, la cantine et l'accueil péri-scolaire et tout courrier relatif à ce domaine de compétence.	Délégation de fonction.  Délégation de signature.	3,3	118,96
		Aide sociale	Recense les besoins de la commune en matière d'aide sociale et propose des pistes de travail au CCAS. Signe tout courrier relatif à ce domaine de compétence.	Délégation de fonction		
Conseiller Municipal:	Chargé du suivi des réseaux eau électricité/assainissement Accompagne les projets de voirie	Réseaux	Référent, en lien avec le premier adjoint, des questions liées au réseau auprès de la population et des entreprises.  Participe avec le premier adjoint au suivi des projets d'aménagement des voiries.	Délégation de fonction.	1,5	54,07
Conseiller Municipal:	Salle des fêtes	Gestion de la salle des fêtes.	Suivi des locations : réservation, états des lieux, règlement.	Délégation de fonction	1,5	54,07

		Suivi du projet de petit commerce sur la commune.	<p>Suivi de l'entretien du local et des normes de sécurité pour l'accueil du public.</p> <p>En raison de la réglementation actuelle, la commune sera représentée par le Maire à la commission de sécurité.</p> <p>Signe les bons de commande liés aux fournitures nécessaires pour la salle. Signe les bons de commande d'équipement après avis du Maire.</p>	Délégation de signature.		
Conseiller Municipal:	Sécurité et accessibilité de la commune	<p>Suivi de l'organisation des équipements et des procédures de sécurité sur la commune.</p> <p>Suivi de la procédure d'adaptation des équipements au public</p>	<p>1) Mise en œuvre des relations et conventions pour l'accès à l'eau pour l'incendie.</p> <p>Suivi de l'entretien des bouches à incendie.</p> <p>2) Mise en place et archivage des documents de la commune concernant les aspects de sécurité :DDRM, DICRIM, Plan communal de sauvegarde, PPRM, ...</p> <p>3) Mise en place de l'adaptation des équipements au public.</p>	Délégation de fonction	1,5	54,07

Organismes	Objet	Candidats	Votes	Membres élus	Nombre de rencontres annuelles
Communauté de communes Haute Bouriane	Regroupement de 12 communes sur des projets économiques, d'aménagement du territoire (voirie, sentiers de randonnées), logements et équipement divers pour des compétences qui sont déléguées par les communes	<p>2 Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pascal Salanié</li> <li>- Pascal Pavan</li> </ul> <p>2 Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gilbert Capbal</li> <li>- Didier Laval</li> </ul>	<p>8 voix</p> <p>3 blancs</p>	<p>2 Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pascal Salanié</li> <li>- Pascal Pavan</li> </ul> <p>2 Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gilbert Capbal</li> <li>- Didier Laval</li> </ul>	<p>La CDC fonctionne avec des commissions il faut être présent :</p> <p>Voirie, finances, économie et tourisme, espace communautaire, habitat logement et cadre de vie, appel d'offres.</p> <p>Participation éventuelle au CA de la MARPA de Payrac</p>
CCAS	Aide, secours aux habitants de la communes pour toute difficulté. Envisager un diagnostic de la situation de la commune	<p>Le Maire</p> <p>3 représentants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Christiane Verdier</li> <li>- Didier Laval</li> <li>- Aline Mathieu</li> </ul>	<p>8 voix</p> <p>3 blancs</p>	<p>Le Maire</p> <p>3 représentants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Christiane Verdier</li> <li>- Didier Laval</li> <li>- Aline Mathieu</li> </ul>	<p>Dans la pratique, très peu. En fonction des besoins qui se présentent.</p>

SYCTOM	Traitement des ordures ménagères Tri sélectif, à partir du SYDED Assainissement (SPANC)	2 représentants -Christiane Verdier -Gilbert Capbal	8 voix 7 voix 3 blancs	2 représentants -Christiane Verdier -Gilbert Capbal	7 à 8 rencontres par an
Syndicat Electrification	Extension et renforcement des lignes	2 Représentants - Pascal Salanié - Christian Galet	8 voix 3 blancs	2 Représentants - Pascal Salanié - Christian Galet	2 à 3 réunions par an
Syndicat de la Bouriane	Approvisionnement en eau	2 Représentants - Pascal Salanié - Christian Galet		- Pascal salanié - Christian Galet	4 à 5 réunions par an avec S Bouriane 2 à 3 rencontres par an avec la SAUR
Conseil d'école	Participation aux projets des écoles du RPI de Anglars Nozac, Rouffilhac, Milhac et Saint Cirq Madelon. Suivi des effectifs, des projets pédagogiques, des investissements ou équipements, coordination avec les autres collectivités.	2 titulaires : - Aline Mathieu - Didier laval	8 voix 3 blancs	- Le Maire - Aline Mathieu - Didier Laval	3 réunions par an